

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Hausse du prix des billets d'avion : l'habile chantage d'Air France

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'ALERTE est partie d'un activiste gabonais bien connu de la diaspora et des réseaux sociaux. Dans un post publié le 14 juin dernier, ce ressortissant gabonais installé en France s'offusquait des nouveaux tarifs exorbitants pratiqués par la compagnie aérienne Air France sur la ligne Paris-Libreville. Excédé, ce dernier a invité, à travers une pétition, les clients d'Air France à dénoncer et protester contre ces augmentations brutales. " Nous constatons depuis une semaine deux choses, l'une étant anecdotique et l'autre étant purement et simplement une escroquerie. La deuxième, qui fait l'objet de ma pétition aujourd'hui, est le tarif pratiqué par cette compagnie depuis une semaine sur la destination Gabon. Peut-elle nous expliquer cette hausse tarifaire quasi

doublée en l'espace d'une semaine ? Depuis une semaine, si je veux aller rendre visite à ma famille restée au Gabon, je dois déboursier au minimum 3 795 € contre 1000 € - 1200 € jusqu'à encore 15 jours pour un achat de billet ", dénonce-t-il. Son post va provoquer une déferlante sur la toile et particulièrement sur les réseaux sociaux, chacun allant de son commentaire acerbe sur les pratiques jugées " honteuses " et " capitalistes " du transporteur hexagonal. Plusieurs médias en ligne vont ainsi se faire le relais de cette colère partagée... jusqu'à la réaction officielle de la compagnie.

CHANTAGE* " Air France confirme que dans le cadre de la crise du Covid-19, les autorités gabonaises ne permettent actuellement à Air France d'opérer que 2 vols par semaine. En raison du nombre limité de vols et de la forte demande des clients, la plupart des vols sont déjà complets. Il reste encore

des disponibilités en tarif Flex, les tarifs Light et Standard étant déjà tous vendus. Dès qu'Air France aura obtenu l'autorisation, elle renforcera sa desserte du Gabon en augmentant son offre de plusieurs vols par semaine sur Libreville (...)", se défend la compagnie. En d'autres termes, Air France justifie la hausse de ses tarifs par les restrictions de vols imposées par le gouvernement pour freiner la pandémie. Selon elle, un retour à la normale ne serait envisageable que si le gouvernement levait totalement ces restrictions. Surtout que la courbe descendante des cas de contaminations et du nombre de cas actifs plaide pour un allègement des mesures sanitaires. Un habile chantage, estiment plusieurs internautes, notamment en raison du caractère stratégique de la ligne Libreville-Paris. En



Photo: AFP/L'Union

Un avion d'Air France.

effet, Libreville fait partie des destinations les plus lucratives de la compagnie en Afrique. " Malgré la taille relativement modeste de sa population, le Gabon fait partie du top 5 en Afrique en termes de volume. Pour nous, Libreville est une ligne à succès", avait souligné Frank Legré, directeur Afrique d'Air France. Le transporteur perdrait donc, des dizaines

de millions de francs chaque jour, en raison de la limitation de ses vols sur Libreville. Au point, avancent certains, de faire pression, par tous les moyens, sur le gouvernement afin de rétablir son nombre de dessertes hebdomadaires. Quitte à s'attacher les services d'un activiste, affirment plusieurs internautes, pour créer l'émoi et faire plier le gouvernement...

Le clin d'œil de *lybek*



Comilog : consultation publique autour de " Jéroboam "

ENA
Libreville/Gabon

QUELLES seraient les incidences environnementales, économiques et sociales de " Jéroboam ", le grand projet de transbordement du manganèse de la Comilog (Compagnie minière de l'Ogooué) ? Afin de permettre aux parties prenantes à ce grand projet d'en appréhender tous les contours, la Comilog a initié, le 22 juin 2021, une consultation publique destinée à présenter " Jéroboam " qui consiste au transbordement du minerai de manganèse à travers des navires pouvant contenir entre 180 000 tonnes et 200 000 tonnes de chargement de ce minerai. Une vraie révolution, d'autant qu'"aujourd'hui, nous faisons accoster des bateaux de 50 000 tonnes ", a précisé l'administrateur directeur général de Comilog, Leod Paul Batolo. Lequel ne tarit pas d'éloges pour ce projet grâce auquel " de véritables opportunités verront le jour tant sur le plan industriel et économique que

social". En effet, au titre des projections socio-économiques, " dans les deux années à venir, une centaine d'emplois seront créés avec de nouveaux métiers de la mer (pilotage maritime, chef officier, docker, etc.)". À ce jour, Comilog affrète en sortie du port d'Owendo des navires de type Ultramax/Supramax (48 000-51 000 tonnes de minerai de manganèse), principalement à cause de la restriction en tirant d'eau de 11,80 m à la sortie du port. Or, en raison de l'augmentation des volumes exportés en 2021 et de ses ambitions de croissance, la Compagnie a repensé sa logistique afin de mettre en œuvre une solution qui permettrait d'exporter le minerai gabonais à bord de navires avec une plus grande capacité de chargement, tout en réduisant ses coûts d'affrètement. La stratégie consiste en un transbordement du minerai par barges jusqu'à la zone de transshipment située à 25 miles, soit environ 70 km de la jetée du port d'Owendo. Pour mener à bien cette opération, et avec le soutien du groupe



Photo: Antoine ESSONNE NDONG

Une vue de l'assistance pendant la consultation.

Eramet, la Comilog s'est attachée les services de la société Norden, leader mondial de l'affrètement et du transbordement. La consultation publique, réunissant les administrations impliquées dans le projet et les autorités locales, a abordé toutes les questions liées aux dispositions prises pour préserver la quiétude des espèces halieutiques qui s'y trouvent, la garantie de non-versement de matières dans les eaux, l'emploi des jeunes (avec les profils adaptés), etc. " Grâce à ce projet, le Gabon pourra conforter sa place de leader mondial dans l'industrie du manganèse", s'est réjoui Leod Paul Batolo.